

nouvelles

BANQUE
NATIONALE
DU CANADA



Sortir du carcan des banques

Pages 3-5



Marche mondiale des femmes

Une marche paisible... pour déranger

Pages 6-7

est l'organe officiel
de la Confédération
des syndicats nationaux
(514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours,
il est tiré à 24 000 exemplaires
et distribué gratuitement
dans les syndicats de la CSN
à travers le Québec.

Coordination

Louis-Serge Houle
(louis-serge.houle@csn.qc.ca)

Rédaction

L'équipe du Service
de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Archives CSN
Contributions militantes
Photographies de la couverture :

Alain Chagnon
Archives CSN

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Louis-Serge Houle

Numérisation photo

Louis-Serge Houle

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN
de l'imprimerie L'Éclaireur
de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution
de la CSN, avec la collaboration
de membres du Syndicat de l'alimen-
tation de Saint-Hyacinthe (CSN), en
lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre
d'exemplaires reçus :

(514) 598-2233
1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN :

<http://www.csn.qc.ca>

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Québec, 2000

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Canada, 2000

Port de retour garanti : CSN

Envoi de poste
publication

no de convention : 1435388

Logo de la marche

Rouleau/Paquin Design
Communications

BILLET
Jean-Pierre
Paire

Les nouveaux communistes

On voit surgir depuis quelques années de spectaculaires alliances, fusions, mariages et autres formes d'accouplement d'entreprises, à coups de tellement de dizaines de milliards de dollars, parfois, qu'on doit se faire violence pour croire que de telles fortunes aient pu s'accumuler dans les mêmes mains. La mégalomanie galopante qui s'ensuit de ces transactions aux dimensions invraisemblables fait même paraître Jean Drapeau comme un amateur, c'est tout dire.

Ces stupéfiants croisements, que nos chantres du néolibéralisme dévoyé et sans ambages nous présentent, dans leurs pages éditoriales ou économiques, comme de pures opérations financières sans danger, sont pourtant en train d'accoucher de véritables empires concentrationnaires, aux tentacules qu'on a peine à soupçonner. Lâchés *lousés* dans les mains d'hommes d'affaires obsédés par le profit, ces conglomerats deviennent des armes d'une puissance obscure quand on réalise que leur objectif fondamental n'est pas seulement d'ordre financier, mais tout autant idéologique et social ; à savoir distiller partout sur la planète le poison du mercantilisme débridé qui leur coule dans les vei-

nes. Car pour ces gens-là — ces épiciers, dirait Foglia —, le contrôle des marchés va de pair avec le contrôle des idées, de la façon de vivre, des valeurs prédominantes dans la société.

Pensons seulement que la plus récente de ces giga-alliances, AOL-Time Warner, remet entre les mains de ce Goliath cupide et américain une panoplie d'entreprises déjà colossales qui touchent toutes les dimensions de la vie culturelle dans le monde : journaux et magazines, télévision, conventionnelle et par câble, cinéma, littérature, musique, loisirs, sans oublier le plus gros fournisseur d'accès Internet de la planète... Hallucinant.

Pourtant, d'aussi loin qu'on se souvienne, les litanies de la propagande capitaliste contre le communisme ne condamnaient-elles pas avec virulence et mépris les monopoles d'État qui avaient cours de l'autre côté du Mur de Berlin ? Ne vénéraient-elles pas la concurrence sans frein propre à l'économie de marché ?

Ce que l'on doit donc comprendre aujourd'hui, c'est que les monopoles, les capitalistes ne sont pas vraiment contre, en autant que ce soient eux qui les contrôlent.



Il y a
15 ans
déjà...

Photo : Archives CSN



3 mars 1985 : Sorel, j'y serai !

Par un froid sibérien, plus de 6000 manifestants, provenant d'un peu partout au Québec, ont marché dans les rues de Sorel pour appuyer les grévistes de Marine Industries et des Élévateurs à grain. Ces conflits pour le maintien et la création d'emplois durèrent près d'une année.



Deux mille, l'année des femmes. Aux quatre coins du globe, les femmes se lèveront pour améliorer leur sort, combattre la pauvreté et la violence qui leur est faite. Cette quête, ardue, du respect et de la dignité, qui se nourrit de la solidarité, sera soutenue par une mobilisation sans précédent. En cette année de la Marche mondiale des femmes, *Nouvelles CSN* présente un dossier sur des luttes de femmes, dans un secteur réfractaire à la syndicalisation, et sur les objectifs poursuivis par la marche.

Banque Royale, 1979 – Banque Nationale, 2000

Sortir du carcan des banques

Employeurs voraces, possédant des moyens pas ordinaires, les institutions financières mettent tout en œuvre pour empêcher la syndicalisation dans ces lieux.

Henri Jalbert

Le secteur bancaire a souvent constitué un ghetto pour les femmes. Exagération? Non! À preuve, c'est pour se sortir de cette situation qu'elles ont partout tenté de se syndiquer. Ailleurs — en Europe, en certains pays d'Amérique du Sud aussi — elles ont réussi. Au Canada, les élites ont cédé devant le lobbying des grandes banques et les travailleuses n'ont jamais pu obtenir le « droit réel » de se syndiquer, même si ce droit est légal et leur est officiellement reconnu.

Pourtant, année après année, les profits réalisés par les banques ont été faramineux. S'il y a un secteur d'activité où les travailleuses auraient dû obtenir des conditions de travail décentes, c'est bien celui-là. Or, les banques ont continué d'abuser d'un pouvoir patriarcal qu'elles se sont octroyé. Pendant que dans les années 70 et 80, la condition des femmes s'améliorait dans de nombreux secteurs, elle faisait du sur-place dans les banques où on leur a servi un refus hargneux et méprisant.

Parlez-moi d'une Banque Royale...

Jonquière, le 28 septembre 1979. Dix heures du matin. Première journée d'une grève qui devait durer un an dans six succursales de la Banque Royale



Le 14 décembre 1979, des grévistes des six succursales de la Banque Royale du Saguenay-Lac-Saint-Jean se préparent à aller occuper le siège social à Montréal.

du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Devant une des deux succursales de Jonquière, Lucette Dufour regarde le décor de grève : dix-neuf chaises, dix-neuf pancartes. Elle attend dix-neuf grévistes, mais il y a un problème de taille : elle est seule. Et c'est ce que diffuse la radio locale au cours de l'avant-midi. Il y a à grève, mais Lucette Dufour, la présidente, celle qui a « rentré » le syndicat à la Banque Royale, est seule sur la ligne de piquetage.

Les nouvelles vont vite. Le téléphone arabe s'active. Fina-

lement, le monde commence à arriver : les filles en grève, des conjoints, des clients, d'autres travailleurs. La ronde infernale vient de commencer. Pendant un an, cinquante jeunes femmes — la grande majorité dans la vingtaine — vont tenir tête à la sixième plus grosse institution financière au monde et la forcer à signer SA première convention collective.

Violence et briseurs de grève

Être assujéti au Code canadien des relations de travail plutôt

qu'au Code du travail du Québec, ça a toujours voulu dire que le fédéral accordait aux employeurs le droit d'utiliser des briseurs de grève. Cela a souvent été une source de violence pour celles et ceux qui prenaient la décision de faire la grève.

Chaque lundi de cette grève, pendant un an, l'avion des briseurs de grève se posait à l'aéroport de Bagotville. Rien n'était trop beau pour les voleurs d'emploi : transport, hôtel et repas payés, salaire majoré, primes et ajoutez-en. La



Doris Gagnon et Lyna Rousseau regardant d'anciennes photographies du temps de la grève de la Banque Royale.



Photos : Alain Chagnon

Banque Royale les a payés grassement. Ce sont des millions de dollars qu'elle a ainsi engloutis pour contrer cinquante jeunes femmes qu'elle avait toujours déconsidérées. Sa rage devait d'ailleurs l'amener à suspendre, à congédier, à poursuivre. Et combien d'autres millions engloutis en procédures judiciaires !

Pourtant ces femmes avaient choisi de faire grève sur des choix fondamentaux qui, encore aujourd'hui, portent les noms de Justice, d'Égalité et d'Équité.

La caissière et le Quelqu'un

À l'époque, on « entrait » jeune à la banque. Un diplôme de secondaire. Tant pour les garçons que pour les filles. Mais dès qu'on avait mis les pieds dans la vénérable institution, le sexe devenait motif de discrimination. Tu étais fille, tu devenais caissière et tu étais à toutes fins utiles condamnée à rester caissière. Tu étais garçon, tu étais alors choyé, tu avais droit à une formation poussée, tu devenais comptable, adjoint, gérant, et tu pouvais ainsi devenir un Quelqu'un dans la ville.

Et, une fois par année, venait le temps de l'évaluation au

mérite. On jugeait les caissières et l'augmentation suivait ou ne suivait pas selon l'évaluation qui avait été faite.

Doris Gagnon et Lyna Rousseau s'en souviennent. « C'était le mépris et l'arbitraire. On se battait contre ça. On revendiquait la reconnaissance du syndicat et de l'ancienneté. Parce que sans ancienneté, c'était au mérite. Et le mérite, c'était le système du sois belle et tais-toi. »

Cinquante filles contre un géant

Après un an de grève — un des plus durs conflits de femmes syndiquées de l'histoire de la CSN —, le syndicat a remporté la partie de bras de fer, même si les questions concernant l'ancienneté et le salaire au mérite n'avaient pas été réglées de façon satisfaisante. Une convention collective fut signée et les congédiements — sept au total — furent annulés par le Conseil canadien des relations de travail. Ce fut une victoire, même si elle devait avoir un goût amer pour plusieurs, car le harcèlement s'est poursuivi. Plusieurs ont laissé tomber et sont allées travailler ailleurs. À mesure qu'elles sont parties, elles furent remplacées

par d'autres... moins militantes. Jusqu'à ce que le syndicat disparaisse de lui-même, boîte par boîte, noyé de l'intérieur.

« Nous nous battions contre un géant et nous n'avons pas eu peur. » À la signature, Lucette Dufour a pris la décision de se retirer, puis de se recycler.



Lucette Dufour

« Fonder un syndicat ? Si c'était à refaire, je referais la même chose. Il ne faut jamais succomber à l'intimidation et au harcèlement. Personne ne doit se laisser exploiter. En l'an 2000, celles et ceux qui ne sont pas syndiqués dans les banques manquent le bateau. »

Parlez-moi d'une Banque Nationale

Montréal, le 17 février 2000. Nicole Boisvert travaille au service des télécommercialisations-Mastercard de la Banque Nationale depuis 1996. Au début, elle gagnait 10 dollars l'heure. Elle en gagne aujourd'hui 10,50. La plus haute salariée du groupe gagne 10,87, et ça, c'est le *top*.

« On me condamne à un poste temporaire de 20 heures par semaine. On me refuse l'accès à un poste permanent de 20 ou 30 heures parce que mon ratio de ventes, selon eux, n'est pas assez bon. La ratio de ventes ?... ils nous remettent ça sur le nez depuis qu'on a « rentré » le syndicat. »

À la Banque Nationale, on vit encore et toujours sous le règne de l'évaluation au mérite. L'ancienneté, ça n'existe pas. Certains critères servent à évaluer le rendement, mais le problème c'est qu'on les applique souvent différemment d'une personne à l'autre. Nicole Boisvert est formelle : « Quand une personne obtient un poste permanent de 20 ou 30 heures, c'est à cause du bon vouloir de la direction. La preuve : il y en a qui ont le même ratio de ventes que moi et à eux, on offre



Nicole Boisvert

d'autres tâches ou encore de l'avancement. Moi pas. Pourquoi ? »

Les hommes-huitres

Les choses ont tout de même changé depuis vingt ans. Le ghetto des « petits emplois » s'est élargi aux hommes. Aujourd'hui, les trois services Mastercard syndiqués de la Banque Nationale (télécommercialisation, service aux marchands, service de recouvrement) et comptent presque quarante pour cent d'hommes.

Mais si le personnel a changé, le pouvoir, lui, n'a pas changé. Ce sont toujours les hommes qui le détiennent. « Tout ce qui touche les finances relève du monde des hommes, poursuit Nicole Boisvert. Dans ce monde, on sait additionner deux plus deux, pas de problème, mais on est incapable de voir les difficultés que vivent celles et ceux qui y travaillent. Pour la direction, l'important, c'est l'argent, le rendement, la piastre. Quand les travailleuses et les travailleurs font des demandes, ils demeurent fermés comme des huîtres. »

Il est tout de même curieux que ces hommes-huitres qui sont incapables de voir les problèmes des personnes qui travaillent à côté d'eux, aient

trouvé les moyens d'augmenter de 30 pour cent le salaire des personnes susceptibles d'embarquer dans la vague de syndicalisation qui a suivi le dépôt des demandes d'accréditation dans trois des services Mastercard de la Banque Nationale. À moins que ça ne soit que tricherie, comme à l'époque à la Banque Royale. Comme d'autres institutions financières l'ont fait aussi dans le passé, comme si elles jouissaient de l'impunité totale de droit divin.

Une question d'équité

« Pourquoi adhérer à un syndicat à la Banque Nationale ?, lance Nicole Boisvert. Les raisons sont multiples. Pour gagner un salaire décent, avoir une chance d'avancement ou pouvoir obtenir une permanence. Pour avoir droit à des assurances complètes, à des congés personnels et de maladie, ce à quoi n'ont pas droit les temporaires. Pour mettre fin au favoritisme, à l'arbitraire, aux passe-droits. Pour avoir des horaires de travail normaux. Pour que les travailleuses et les tra-

vailleurs de la banque puissent avoir une vie syndicale normale, avec un syndicat reconnu par l'employeur, comme ailleurs. Chacun a ses raisons et toutes ces raisons sont valables ».

Nicole Boisvert dénonce le harcèlement auquel les syndiqués de la Banque Nationale sont confrontés depuis la syndicalisation : congédiements à la pelle — dix en tout —, suspensions, des heures de travail coupées, etc. La Banque Nationale y va de la flopée des gestes habituels de la répression patronale.

Chaque jour qu'elle rentre au travail, Nicole Boisvert porte son épinglette de travailleuse syndiquée *La CSN, toujours un plus*. « Ça les fatigue, c'est sûr, mais je vais continuer à la porter. Même si on est fatigués du harcèlement auquel nous devons faire face, nous allons nous battre et leur tenir tête. Je n'ai pas les moyens de me faire couper mes heures, mais il faut continuer car c'est le seul moyen qu'on a de retrouver la dignité. La Banque Nationale a

des employés qu'elle ne mérite pas. »

Pendant ce temps...

Les profits réalisés en 1999 par le Big Six des grandes banques canadiennes (Banque Royale, CIBC, Banque de Montréal, Banque Scotia, Banque Toronto-Dominion et Banque Nationale) ont été de 9,11 milliards de dollars. Oui, des milliards et non des millions.

Parce que les millions sont réservés pour le calcul du salaire des grands dirigeants. En 1998 — les chiffres pour 1999 ne sont pas disponibles —, la rémunération globale d'André Bérard, président du conseil d'administration de la Banque Nationale, a été de 1 559 254 \$ et celle de John Cleghorn, président du conseil d'administration de la Banque Royale, de 2 316 667 \$.

Quand on gagne 10,50 \$ l'heure, on comprend mal les millions de dollars que la Banque Nationale investit en procédures de toutes sortes pour empêcher des gens honnêtes de se syndiquer, plutôt que de négocier de bonne foi.



Le comité de négociation du syndicat de la Banque Nationale : Louise Lachapelle, Patrizia Del Vecchio, Guy Marsolais et Josée Paradis, les négociateurs de la Fédération du commerce, ainsi que Monique Loiseau et Sylvie Degree.



Marche mondiale des femmes

Une marche paisible... pour déranger

Lucie Laurin

L'idée était trop bonne pour n'être pas rééditée. Une marche paisible, sans atours, conviviale. Mais quel événement dérangent quand le geste est posé en même temps par des milliers de femmes qui, au passage, en convainquent et en rallient d'autres ! En 1995, ceux qui n'y croyaient pas ont dû s'amender : la marche québécoise *Du pain et des roses* a été un franc succès. Les neuf revendications que portaient les marcheuses ont progressé depuis.

Voilà que les femmes récidivent en l'an 2000. Mais cette fois, elles viennent de partout, visent plus haut et elles sont plus nombreuses, beaucoup plus nombreuses. Au nom de toutes les femmes du monde, elles s'en vont interpeller les autorités internationales et leur proposer des mesures précises pour éliminer la pauvreté et la violence.

Tout comme en 1995, la CSN est de la partie. Pour persuader, mobiliser, rassembler et, surtout, pour qu'il y ait un lendemain. *Nouvelles CSN* a rencontré la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et la présidente du Comité national de la condition féminine, Denise Trudeau.

Claudette Carbonneau : Cette marche nous donne une prise unique pour porter nos revendications jusqu'à des organisations internationales comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Nos revendications sont audacieuses. Celles de 1995 l'étaient aussi. C'est le nombre de celles et de ceux qui y adhèrent qui donne de la crédibilité à ce genre d'opération.

Ce qui est original, c'est que parallèlement aux revendications internationales, les femmes des 145 pays participants ont les leurs, qui sont bien concrètes et spécifiques. Mais l'esprit des revendications est le même partout : elles visent toutes l'élimination de la pauvreté et de la violence.

De plus, c'est un projet qui reste proche du monde, qui nous ressemble. C'est pourquoi l'adhésion de la CSN est si forte.

Au Québec, 17 comités régionaux et 70 comités locaux représentant plus de 360 groupes de femmes travaillent à l'organisation de la marche. Les revendications québécoises, au nombre de 20, touchent l'instauration de programmes pour éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes, la redistribution de la richesse, l'élimination de la discrimination envers toutes les femmes et l'établissement de lois pour le respect des droits des femmes.

Denise Trudeau : Deux revendications touchent plus particulièrement les travailleuses et sont plus proches de leur quotidien. C'est l'adoption d'une loi-cadre visant l'élimination de la pauvreté et l'augmentation du salaire minimum. La loi-cadre s'inscrit dans la suite du sommet sur le développement social organisé par l'ONU

à Copenhague, en 1995. Les États y avaient pris l'engagement d'éliminer la pauvreté. Nous ne sommes donc pas les seules à avoir cette revendication. Quant au salaire minimum, le Conseil confédéral de septembre 1999 a réclamé qu'il soit augmenté à 8,50 dollars l'heure.

Le 8 mars sera lancée une campagne internationale de signatures de cartes d'appui aux revendications des femmes adressées à Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU.

Claudette Carbonneau : C'est un geste simple qui est demandé à toutes et à tous pour témoigner de leur adhésion. À la CSN, nous espérons recueillir 20 000 signatures.



La présidente du Comité national de la condition féminine, Denise Trudeau, et la première vice-présidente Claudette Carbonneau.

Photos : Alain Chagnon



Denise Trudeau : Après le 8 mars, nous allons travailler sur une base régionale et inviter les membres de la CSN à marcher pour quelques revendications. On peut même donner une couleur régionale et cibler une seule revendication pour une région.

Avant la clôture, en octobre, nous allons faire une opération de mobilisation. Les fédéra-



*Cette marche nous donne
une prise unique pour porter
nos revendications jusqu'à
des organisations internationales
comme le Fonds monétaire
international
et la Banque mondiale.*

tions en congrès et les différentes instances seront visitées. Nous avons aussi l'intention de visiter des syndicats à prédominance masculine pour les inviter à parrainer les activités de la marche.

Les 8 et 9 mars, la CSN est invitée par la CFDT au Forum « Actuel 2000 » sur le syndicalisme au féminin. Denise Trudeau y parlera des moyens utilisés par la CSN pour enraciner les revendications de la marche en milieu syndiqué. Puis en avril, la CSN participera au congrès de la Confédération internationale des syndicats libres en Afrique du Sud. Ce congrès devrait permettre de consolider l'implication des syndicats dans la marche.

Claudette Carbonneau : Il faut tisser des liens entre les femmes du Nord et celles du Sud, établir des réseaux, des jumelages. Il y a plusieurs façons de briser l'isolement. La lutte à la pauvreté en est une aussi.

En janvier 2001, la CSN organisera un rassemblement auquel les femmes de la CSN seront conviées pour faire le bilan de la marche mondiale et définir les actions à venir.



Claudette Carbonneau : C'est après octobre 2000, après la clôture de la grande Marche internationale, que le travail va commencer. Il faut des suites à cette marche, il faut la faire vivre comme celle de 1995, où on s'est rapprochées de nos objectifs sur toutes nos revendications, même si on n'a pas gagné intégralement ce qu'on demandait.

Il ne faut surtout pas permettre que cet événement d'envergure, dans lequel nous investissons tant d'espoir et d'énergie, demeure sans lendemain.

La pauvreté des femmes au Québec

- En 1996, au Québec, on recensait 252 520 familles monoparentales dont 82 pour cent étaient dirigées par des femmes.
- 100 000 femmes non syndiquées travaillent au salaire minimum dans les secteurs de la restauration, de l'hébergement et du commerce de détail.



Au Québec, la Marche mondiale des femmes a été officiellement lancée le 26 janvier par une marche symbolique dans les rues de Montréal.

Calendrier des activités

8 mars

Lancement international de la marche des femmes et de la campagne de signatures de cartes d'appui adressées à Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU.

4 juin

Célébration, au Québec, du 5^e anniversaire de la marche québécoise *Du pain et des roses* par des marches visant à stimuler la mobilisation.

9 au 13 octobre

Départ et déroulement de la marche québécoise dans les régions.

14 octobre

Clôture de la marche québécoise à Montréal.

15 octobre

Rassemblement des marcheuses canadiennes à Ottawa et des marcheuses américaines à Washington. Interventions devant les bureaux du FMI et de la Banque mondiale.

17 octobre

Rassemblement de femmes du monde entier à New York. Remise des cartes et des revendications à Kofi Annan. Activités de solidarité partout dans le monde.

janvier 2001

Rassemblement des femmes de la CSN.

Pour connaître les activités du 8 mars dans votre région, communiquez avec votre conseil central.



Sommet du Québec et de la jeunesse

Le défi a été relevé

Dans la cour des grands, les jeunes s'en sont bien tirés.

Jean-Pierre Larche

Pour la plupart des groupes de jeunes, le Sommet du Québec et de la jeunesse constituait la première expérience dans un forum d'une telle envergure. Ils y ont côtoyé des groupes habitués à ce genre de rencontres (associations patronales, syndicales, partis politiques), rendant leur tâche plus difficile. En outre, la grogne entourant le sommet et les intérêts parfois divergents des participants ont rendu plus ardu le défi de parvenir à un consensus. Malgré tout, en plus d'avoir obtenu des engagements prometteurs, les jeunes peuvent s'enorgueillir d'une autre grande réussite, celle de s'être montrés solidaires du début à la fin.

Le sommet avait bien mal débuté, il faut le dire. La première partie du forum avait laissé les jeunes froids et déçus. On leur proposait une petite mise en scène, avec sketch et petites enquêtes instantanées, une innovation ridicule, selon les groupes de jeunes qui s'étaient déplacés sur des centaines de kilomètres pour travailler à trouver des solutions aux problèmes de la jeunesse.

Quant à la soirée d'ouverture, elle fut annulée et le « spectacle » a plutôt été celui d'une centaine de policiers frappant de leurs matraques et bombardant de gaz lacrymogène près d'un millier de jeunes manifestants opposés à la tenue du sommet.

C'est sur ce fond, quelque peu chaotique, que les vérita-

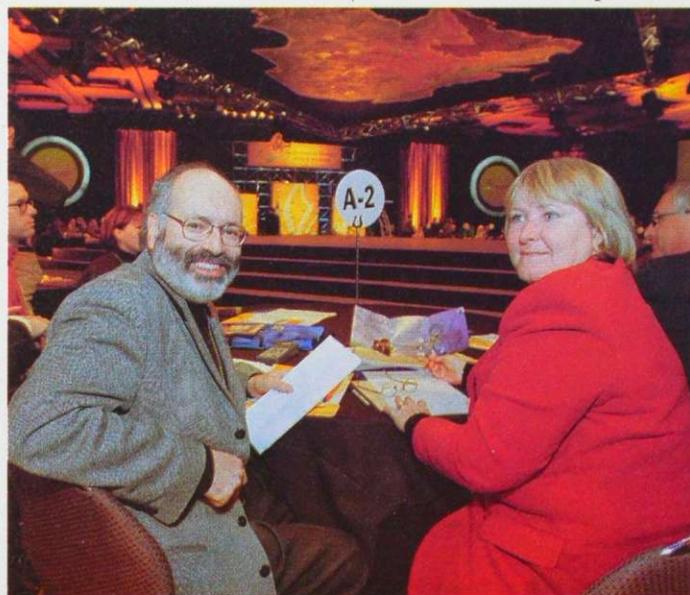
bles travaux ont commencé. La procédure dans ce type d'événement est extrêmement rigoureuse. Les 78 participants, porte-parole de leur organisation respective, disposaient d'un droit de parole maximum de deux minutes par intervention. Dans une telle situation, chaque mot revêt son importance. De plus, chaque secteur d'activités disposait d'un temps global de parole à partager entre les différents représentants d'un même milieu. Un jeu d'alliances et de négociation s'est donc rapidement

installé, les uns soutenant les autres en échange d'appui futur, alors que plusieurs optaient pour une plate-forme commune. C'était le cas de Concertation jeunesse qui, en créant un véritable rapport de force, espérait faire passer ses revendications et évacuer tout débat sur la réduction de la dette dont l'issue aurait pu handicaper les objectifs de réinvestissement espérés.

Ça passait ou ça cassait

Les jeunes se sont amenés au sommet avec des mandats de leurs instances respectives, mais aussi avec des appréhensions. Plusieurs participants ont craint de voir le sommet déraiper sur la question de la dette, par exemple, ou que leurs préoccupations ne soient pas véritablement prises en compte.

Au cours des périodes de discussions à huis clos, la tension a monté d'un cran. Il aura suffi que les débats empiètent de quelques minutes sur les deux heures initialement prévues pour que tout un chacun tente d'extrapoler sur les pommes de discorde potentielles. Ainsi, à la fin de la première journée du sommet, l'annonce



Le président de la CSN, Marc Laviolette, et la secrétaire générale Lise Poulin, à l'ouverture du sommet.

Un bon bout de chemin a été fait

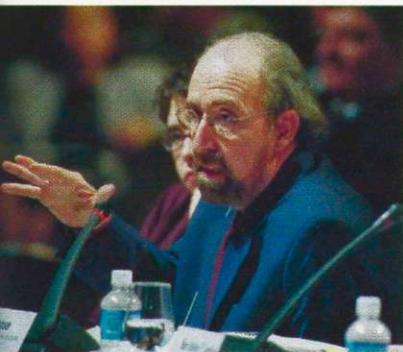
Les jeunes n'ont peut-être pas atteint tous leurs objectifs lors du sommet, mais ils ont obtenu davantage que ce que la plupart des observateurs prévoyaient. « Avec le mandat que nous avons, on sort la tête haute, fiers. J'ai bien hâte de présenter tout ça à nos gens », a expliqué le président du Comité national des jeunes de la CSN, Éric Morin.

Les jeunes avaient placé la barre haut. Ce n'est pas le fruit du hasard s'ils sont parvenus à obtenir un milliard d'investissement dans l'éducation, la création d'un fonds d'aide à la formation et à l'insertion sociale, la reconduction du fonds de lutte contre la pauvreté et quelques autres mesures bonifiant notamment les prestations de sécurité du revenu. « C'est la mobilisation marquée des jeunes sur le plancher qu'il faut saluer », a analysé le président de la CSN, Marc Laviolette. « Il est certain que les investissements n'auraient pas été de cette hauteur si le sommet n'avait pas eu lieu », de renchérir Éric Morin.

« On voit que le gouvernement est capable de redistribuer la richesse. Ce sont les jeunes qui en bénéficient et c'est très bien. Il va falloir maintenant utiliser la même détermination dans le débat qui se profile sur les soins de santé. Le temps est à la reconstruction », a conclu le président de la centrale.



Éric Morin, président du Comité national des jeunes de la CSN.



Gérald Larose, co-président du chantier *Promouvoir une société équitable*, a été l'une des figures dominantes du sommet.

que les travaux étaient dans une impasse a eu l'effet d'une bombe dans les rangs des groupes de jeunes. Ce fut également le coup d'envoi d'une folle nuit blanche...

Les chambres d'hôtel se sont rapidement transformées en véritables quartiers généraux. Pendant que les médias faisaient leurs choux gras de l'échec appréhendé, les groupes de jeunes redoublaient d'ardeur afin de parvenir à une position la plus consensuelle possible.

La meilleure recette : la solidarité

L'avenir leur aura donné raison. Ils n'ont pas baissé la garde. Ils ont multiplié les ges-

tes de solidarité. Dès l'ouverture du sommet, les observateurs ont décidé de s'exprimer silencieusement à l'aide de cartons verts et rouges qu'ils agitaient dans les airs pour appuyer ou dénoncer les interventions. Ceux qui doutaient de l'utilité d'un tel geste ont rapidement été confondus en voyant les intervenants, de la classe politique surtout, jeter discrètement des coups d'œil à

la foule après chacune de leurs interventions.

Les groupes appuyant la plate-forme de Concertation jeunesse, à laquelle a adhéré le Comité national des jeunes de la CSN, ont porté, pour leur part, un petit cœur rouge, discret, mais pas assez pour dissimuler que la vaste majorité des personnes présentes faisaient front commun derrière les mêmes revendications.

Par ailleurs, c'est dans le dernier droit des négociations que la tension s'est faite la plus vive. Sans trop savoir ce qui se déroulait derrière les portes closes, les observateurs ont dû se nourrir des mêmes rumeurs que les journalistes, ce qui n'était pas sans en irriter plus d'un.

Malgré les sourires enthousiastes qu'ont affichés les participants en présentant la conclusion des travaux du sommet, certains jeunes n'ont pu s'empêcher de critiquer. Après tout, ont-ils souligné, le sommet n'a pas permis d'aller chercher vraiment plus que ce à quoi le gouvernement s'était engagé par le passé, si ce n'est la reconduction du fonds de lutte à la pauvreté et la création d'un nouveau fonds destiné à l'insertion sociale et à l'emploi.

Le sommet marque toutefois la fin de la période de compressions dans l'éducation et les programmes sociaux. Pour les grandes organisations représentant les jeunes, la lutte doit se poursuivre. Les interlocuteurs se connaissent maintenant, ils ont réussi à s'unir autour de revendications communes. En plus d'engagements concrets, les groupes de jeunes ont gagné... en maturité.



Le 16 février, à l'initiative de Concertation jeunesse, des manifestations ou des rassemblement se sont tenus un peu partout au Québec.

Photo : Alain Chagnon

Le Norwegian Sky s'est échoué, l'automne dernier, dans l'estuaire du Saguenay. Les travailleurs des Industries Davie l'ont remis à flots. Le propriétaire, Norwegian Cruise Line, a été tellement satisfait de l'exécution des travaux qu'il a fait tirer 10 croisières, chacune bonne pour deux personnes, parmi les employés. Huit travailleurs et deux cadres ont gagné.



Industries Davie à Lévis

La situation mondiale joue en faveur du chantier naval

Michel Crête

Pendant qu'à Québec, avec l'appui d'une certaine presse, les bien-pensants s'acharnent sur les conditions de travail des syndiqués des Industries Davie pour expliquer la situation financière du chantier naval de Lévis, tout milite plutôt pour sa relance.

Marée noire sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne ! L'Exxon Valdez s'échoue au large de l'Alaska ! Durant la dernière année, le nombre de navires naufragés a augmenté de façon importante, selon *Thalassa*, le magazine de la mer diffusé sur TV5. À ces accidents maritimes et catastrophes écologiques, il faut ajouter d'autres facteurs militant en faveur de la modernisation de la flotte mondiale et pour le maintien des activités des Industries Davie.

Marine marchande

Selon un document présenté en janvier 1999 par les Industries Davie, intitulé *L'avenir en chantier*, la flotte mondiale compte 40 000 navires de 2000 tonnes et plus. La durée de « vie utile » d'un navire étant de

23 ans et l'âge moyen de la flotte mondiale de 18,5 ans, la modernisation de la flotte « passablement âgée » apparaît urgente. À court terme, le renouvellement ou la restauration de la flotte s'imposera, sinon d'autres drames écologiques risquent de se répéter.

« Les 10 prochaines années seront principalement celles du *offshore* », peut-on aussi lire dans le document. Avec « 90 pour cent des ressources énergétiques en hydrocarbure pour 2010 (qui) ne sont pas encore découvertes », le besoin en plates-formes pétrolières semble bien réel.

Technologie et expertise

Avec le système Tribon, le chantier naval de Lévis possède une technologie de pointe. Il s'agit d'un système de concep-

tion par ordinateur en trois dimensions. Les Industries Davie sont l'un des cinq chantiers maritimes, sur 375, à recourir à Tribon.

De plus, au cours des dernières années, les travailleurs ont fait preuve de flexibilité : le nombre de corps de métier a chuté de 33 à 11. Ces mêmes travailleurs ont eu accès à la formation nécessaire. Autre facteur non négligeable, il en coûte 55 dollars l'heure pour produire un navire au Canada, contre 110 en Europe et 95 au Japon.

Succès

Les récents succès remportés dans l'exécution des travaux du Norwegian Sky, du Obo Venture, de la plate-forme Spirit of Columbus et des sonars pour la marine américaine sont aussi

encourageants. Ils ont permis aux Industries Davie d'enregistrer des profits de plus de deux millions de dollars, selon *Le Journal de Québec*. Mentionnons que le Spirit of Columbus a quitté le port de Québec un an plus tôt que prévu, l'automne dernier.

L'avenir des chantiers maritimes semble donc prometteur. Alors, pourquoi le carnet de commandes est-il pratiquement vide ?

« Étant sous la protection de la Loi de la faillite et de l'insolvabilité, il est difficile pour notre chantier d'obtenir des garanties financières pour assurer aux armateurs qu'ils seront dédommagés dans le cas où les travaux ne seraient pas exécutés selon les délais prévus, de dire le président du syndicat des travailleurs, Richard Gauvin. Les armateurs hésitent donc à nous donner des contrats de construction. Dès que la situation financière sera réglée, le marché mondial sera à notre portée. Le fait que le Canada n'ait toujours pas de véritable politique maritime, qui encouragerait les armateurs à faire construire et réparer leurs navires ici, nuit à notre industrie », affirme le porte-parole du syndicat.

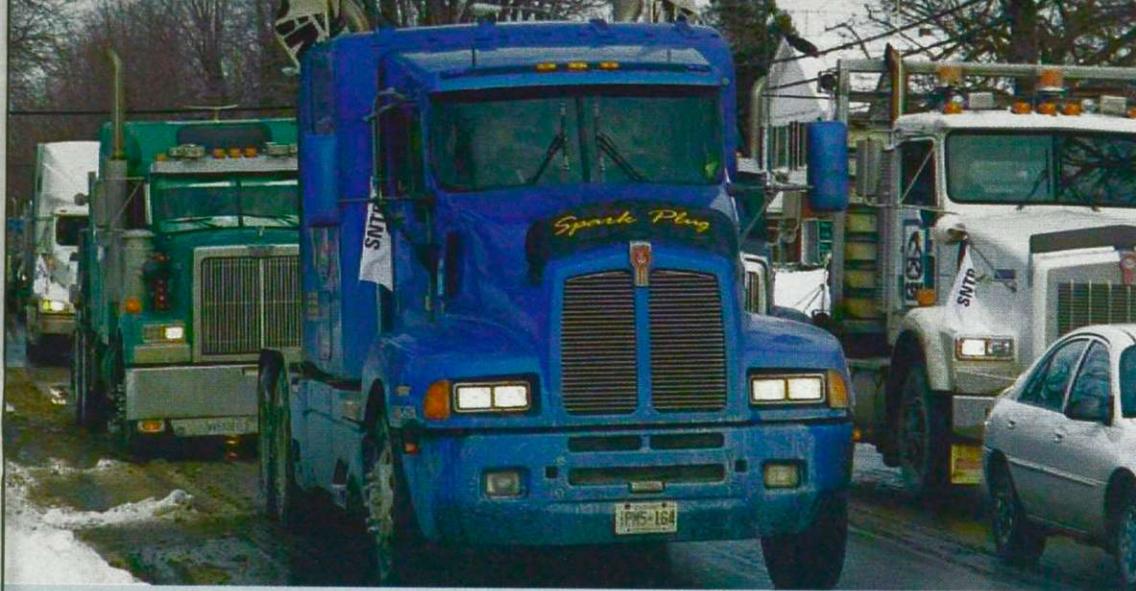
Le consortium Desgagnés-



Richard Gauvin

Océan-Syntek a annoncé qu'il ne procédait pas à l'acquisition du chantier, mais que son offre d'achat est toujours en vigueur jusqu'au 15 mars. La décision du groupe d'affaires n'a pas entraîné la faillite du chantier. Le syndic Robitaille, Delisle et Associés poursuit son mandat : assurer la gestion des activités de l'entreprise.

Quant au syndicat, il envisage de participer financièrement à la relance du chantier.



Des résultats positifs en maints endroits au Québec

Négociation plutôt que blocus !



Henri Goulet

Alors que des blocus routiers, à la manière de ceux du mois d'octobre au Québec, s'érigeaient dans les Maritimes, en Ontario et même aux États-Unis, les membres du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN) maintiennent le cap. Ils refusent toujours de succomber à la tentation de tout bloquer pour se retrouver pantois avec une injonction conduisant nulle part ailleurs que dans un cul-de-sac juridique. Les efforts portent plutôt vers la négociation.

Forts de leur expérience, les routiers insistent pour dire que la façon de solutionner les problèmes des camionneurs ne réside pas uniquement du côté des seuls gouvernements, mais que c'est par la négociation avec les employeurs qu'il est possible de progresser. Depuis deux semaines, tous les efforts ont été déployés pour forcer expéditeurs et grands transpor-

teurs à s'asseoir et à négocier des compensations équitables pour soulager les camionneurs propriétaires du fardeau imposé par la flambée des prix du carburant diesel. Les résultats sont tangibles. D'où la question qui circule maintenant sur le canal 12 des CB : s'il est possible de le faire pour le carburant, pourquoi pas pour un véritable contrat de travail ?



Le 11 février, plus de 70 membres du SNTR-CSN de Lanaudière et du Cœur du Québec se sont présentés devant les bureaux du ministre Guy Chevrette, à Joliette. « Vous avez un devoir de résultat envers les camionneurs, M. Chevrette ! » ont déclaré Jean L'Heureux du SNTR-CSN et Daniel Tessier, président du Conseil central de Lanaudière.

La négociation donne des résultats

En Abitibi-Témiscamingue, des compensations intéressantes ont été accordées aux camionneurs par plusieurs expéditeurs à la suite des pressions exercées par les camionneurs membres du SNTR-CSN. En rafale, des compagnies comme Tembec, Norrborr, Galichan, Landrienne, De Carufel et Unibord ont accordé des réajustements variant entre 9,75 et 17,5 pour cent.

En Outaouais, des pressions similaires ont été exercées auprès de Bowater à Gatineau et McLaren à Thurso, deux compagnies de produits forestiers. Là aussi, la CSN a convoqué les quelque 25 grands expéditeurs de la région à s'asseoir et à négocier des compensations.

À Saint-Michel-des-Saints, après plusieurs jours de résistance pacifique, la trentaine de camionneurs effectuant le transport pour l'usine Forex Saint-Michel, sont arrivés à une entente leur accordant des compensations de 13,5 pour cent. Les pourparlers sont maintenant engagés sur les conditions de travail.

À Montréal, 10 des 32 principaux transporteurs œuvrant dans le transport de conteneurs ont répondu à l'invitation du SNTR pour débattre des compensations. Ensemble, ils ont reconnu la pertinence du montant fixé à 15 pour cent, tout en se disant intéressés à poursuivre les discussions. Depuis le 23 février, les absents à cette rencontre reçoivent la visite d'une délégation de camionneurs, les invitant à emboîter le pas. Selon John David Duncan, porte-parole syndical, « les résultats s'avèrent très positifs et les gars commencent à comprendre que c'est en négociant avec les boss que les problèmes se règlent. »

À Québec, les pressions s'accroissent sur la compagnie Eskimo Express qui a procédé, le 11 février, au congédiement d'un membre du SNTR-CSN pour activités syndicales. Les opérations dans les trois terminaux de la compagnie, situés à Saint-Léonard, à Québec et à Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean, pourraient être affectées.



Roger Valois

La porte s'entrouvre

Le vendredi 25 février, les ministres du Travail et des Transports, Diane Lemieux et Guy Chevrette, ont donné suite aux travaux du Forum sur le camionnage. Ils ont annoncé la création immédiate d'un mécanisme permanent de concertation à être sanctionné plus tard par une loi. Il aura comme objectif, entre autres, l'établissement d'un contrat-type comprenant l'ensemble des éléments reliés aux coûts de transport des camionneurs. En ce qui a trait à la reconnaissance syndicale, cette question a été reportée au 7 mars, dans le cadre de la révision du Code du travail. Selon Roger Valois, vice-président de la CSN, « les orientations rendues publiques aujourd'hui sont un pas dans la bonne direction. Ce mécanisme nous permettra d'amorcer les négociations sur les conditions de travail et c'est grâce à la combativité des camionneurs ! »



Construction

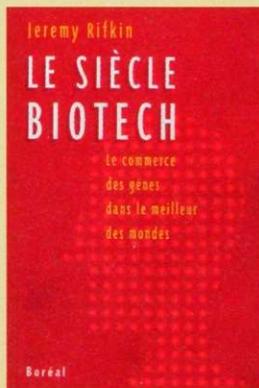
Dépistage des maladies de l'amiante

Quarante-trois travailleurs de la CSN-Construction de Montréal ont passé un premier test de dépistage des lésions pulmonaires dues à l'amiante, à l'occasion d'une clinique mobile de radiologie qui s'est tenue à la CSN le 15 février. Compte tenu des conditions difficiles qui avaient rendu la circulation ardue dans la métropole, cette initiative s'est avérée un succès, selon Serge Langlois, responsable de la santé-sécurité à la fédération. Ces examens visent à identifier les problèmes de santé que peuvent rencontrer les travailleurs qui ont eu à manipuler de l'amiante. Parmi les métiers visés par ce dépistage, on retrouve les ferblantiers, les briqueteurs et les manœuvres. Cette caravane est reliée au réseau des CLSC et parcourra d'autres régions au cours des prochains mois. Parmi les 1205 travailleurs de la construction qui ont déjà passé l'examen, on a détecté 279 cas avec des lésions. Ces lésions ne se manifestent souvent qu'après dix ou 15 ans. **Luc L.**

Lecture

Le siècle biotech

Dans la foulée de la rencontre tenue à Montréal sur les OMG, ce livre passionnant nous interpelle sérieusement en traitant du « commerce des gènes dans le meilleur des mondes ». L'auteur nous explique, dans un langage clair et accessible, la place incroyable que prendra la biotechnologie au cours du prochain siècle. Non seulement les aliments seront-ils modifiés génétiquement, les animaux



clonés, mais la sélection des candidats à l'embauche par des tests génétiques se développera

la force
des mots
pour travailler et vivre en français

Ne le manquez pas !

Ne manquez pas le numéro cinq de *La force des mots*, qui vous sera livré en même temps que le numéro 471 de *Nouvelles CSN*. Vous assisterez presque en direct à un cours de français dispensé à des immigrantes en milieu de travail. Vous retrouverez vos chroniques, des informations précieuses et des jeux pour apprendre en vous amusant. Et en plus du concours habituel, vous aurez la chance de participer à un tout nouveau concours, qui s'adresse cette fois aux syndicats.

L.L.

aussi davantage afin d'éliminer les candidats les plus susceptibles de tomber malades. Il en coûte moins cher d'assortir le génotype des salariés au milieu de travail que de décontaminer les sites. Cette sélection mène à un nouveau type d'exclus, les « chômeurs génétiques ».

Le siècle biotech, Jeremy Rifkin, Éditions du Borealis, 1998, 310 pages.

R.B.

Des chiffres qui parlent

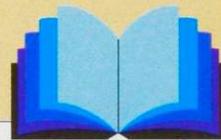
Saviez-vous que...

Au Québec, les hommes âgés de plus de 15 ans, travaillant à temps plein, étaient au nombre de 1 342 300 en 1998 et ils recevaient un salaire hebdomadaire moyen de 693,33 dollars pour 40,1 heures de travail par semaine. De plus, on dénombrait 965 500 femmes de plus de 15 ans qui travaillaient à temps plein, pour un salaire moyen de 539,49 dollars pour 37,1 heures par semaine. Par ailleurs, le Québec comptait, en 1998, 145 300 hommes de plus de 15

ans, travaillant à temps partiel et gagnant en moyenne 196,69 dollars pour 16,5 heures de travail par semaine. Dans la même situation, les femmes, au nombre de 338 700, recevaient, pour leur part, un salaire de 236,60 dollars pour 18,3 heures par semaine. Toujours au Québec, en 1998, on comptait 37,6 pour cent des femmes salariées et 42,2 pour cent des hommes salariés couverts par une accréditation syndicale.

Source : Statistique Canada

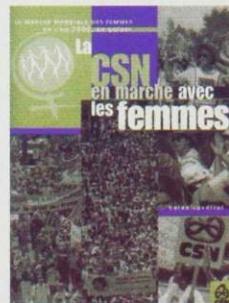
L.-S. H.



À vos livres

Encore chaud !

Afin de soutenir l'action des syndicats et des comités de condition féminine dans l'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 contre la pauvreté et la violence, la CSN vient tout juste de publier un guide syndical sur la marche, version québécoise. Les 20 revendications québécoises de la marche s'y trouvent expliquées et adaptées aux couleurs de la CSN, afin qu'elles puissent prendre racine dans tous les milieux de travail. On y trouvera également un plan de travail, des suggestions et des numéros de téléphone utiles.



Disponible à la librairie de la CSN

1601, De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5
docucsn@total.net
(514) 598-2151

Coût : gratuit

Frais d'expédition : 3,50 \$ pour le premier et 0,50 \$ par exemplaire supplémentaire.

Campagne d'intimidation

L'AJIQ dénonce les éditeurs québécois

Désireux d'avoir les coudées franches pour exploiter le potentiel économique des nouveaux médias électroniques, les éditeurs québécois ont entrepris une campagne musclée pour faire signer aux journalistes pigistes des contrats de cession de droits, une pratique d'intimidation dénoncée par l'Association des journalistes indépendants du Québec (FNC-CSN) qui en conteste la légalité. Une dizaine d'entreprises de presse québécoises (*La Presse*, Transcontinental, Publi-cor, *Le Soleil*, Rogers, Maclean Hunter et *Le Journal de Montréal*) soumettent à leurs colla-

borateurs une entente par laquelle elles s'approprient tous leurs droits d'auteur, mon-diaux et à vie, sans leur verser un cent de plus pour leurs articles. Sous des menaces à peine voilées, ces éditeurs leur font com-prendre que s'ils ne cèdent pas leurs droits en totalité, ils se passeront de leur service. L'AJIQ a inscrit une poursuite de 30 millions de dollars contre plusieurs de ces éditeurs qui se sont placés en situation d'illégalité en autorisant Cd-Rom SNI à reproduire des articles de pigistes sur une base de données électronique.

L.-S. H.



Politique forestière

Réforme en profondeur demandée

La Coalition sur les forêts vierges nordiques accuse le gouvernement du Québec de « complaisance » envers la grande industrie forestière, au détriment de la gestion des forêts publiques. Aussi, exige-t-elle que Québec adopte un moratoire sur l'approbation des plans quinquennaux et généraux d'aménagements forestiers présentés par l'industrie. Le délai réclamé vise également l'attribution des Contrats d'approvisionnement et d'aménagements forestiers (CAAF). Enfin, la coalition revendique une enquête publi-

que indépendante afin d'obtenir une réforme en profondeur de la politique forestière. Le gouvernement connaît les revendications de la coalition depuis près d'un an. Mais la Commission parlementaire sur le régime forestier a été reportée. À ce jour, rien de concret n'a été annoncé, malgré les inquiétudes de la population sur la santé des forêts québé-



La coalition demande, entre autres, d'améliorer les conditions de travail en forêt et en sylviculture.

coises. La coalition demande aussi l'amélioration « significative » des conditions de travail en forêt et en sylviculture. La FTPF-CSN est membre de cette coalition.

M.C.

Mouvement Desjardins

Réaction à l'élection d'Alban D'Amours

La CSN espère que le nouveau président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, manifesterà une plus grande ouverture face à ses employé-es. Selon le trésorier de la CSN, Michel Lessard, le Mouvement Desjardins, le plus important employeur du secteur privé au Québec, où se retrou-



Michel Lessard

vent une très grande majorité de femmes, doit accorder une plus grande place à ses salarié-es et améliorer les relations de travail qui ont été passablement tendues au cours des dernières années, avec l'abolition de plusieurs milliers de postes. Des progrès notables devraient être réa-

lisés au chapitre de la formation et de l'attribution des nouveaux postes en tenant compte de l'ancienneté des travailleuses, estime le trésorier.

La CSN représente près 4500 travailleuses des caisses populaires Desjardins.

Luc L.

Économie et travail

Les grandes tendances sur le web

La CSN poursuit, sur son site internet la présentation et la mise à jour trimestrielle d'un certain nombre d'indicateurs statistiques afin de rendre accessibles les grandes tendances dans le domaine de l'économie et des relations de travail. Afin de satisfaire les plus curieux, plusieurs sources complémentaires de données disponibles sur Internet sont également suggérées :

les grandes tendances macro-économiques ; la rémunération hebdomadaire moyenne ; le marché du travail (taux de chômage, évolution de l'emploi) ; les règlements salariaux (par secteur et par taille des entreprises) et l'indice des prix

à la consommation ; et, enfin, les conflits de travail et les échéances de conventions collectives. Pour en savoir plus :

<http://www.csn.qc.ca/EcoIndic/EcoIndicNov99/EcoIndicFrSet.html>

L.-S. H.

La CSN sur Internet :
<http://www.csn.qc.ca>



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Faire son possible pour bien l'accorder.

a) Certains travaillent le plus _____ ; d'autres travaillent le mieux _____.

b) Le syndicat souhaite que ces consultations soient les plus satisfaisantes _____ et donnent les meilleurs des résultats _____.

c) Le syndicat a fait les plus grands des efforts _____ et dépensé toutes les énergies _____ pour que le plus de membres _____ se prononcent.

Réponse. a) Invariable ; dans ces deux expressions, le plus (ou les plus)... possible et le mieux (ou les mieux)... possible, il s'agit d'un adverbe.

b) Invariable, dans le premier cas, puisque utilisé comme adverbe. Adjectif, dans le deuxième cas, qui s'accorde au pluriel avec le nom qui précède : résultats possibles.

c) Les deux premiers s'accordent au pluriel. Dans l'expression le plus... possible, c'est un adverbe.

2. Ce n'est pas faute d'avoir essayé !

a) Il n'a pas fait de _____ d'orthographe. Il n'a fait aucune _____.

b) C'est connu des correctrices qu'il écrit sans _____.

c) Nous irons sans _____ à la réunion.

d) Ils se trompent souvent, _____ d'attention.

Réponse. a) Dans cette phrase, c'est un nom qui a le sens d'« erreur ». Fautes. Faute. b) Fautes. Le nom qui suit la préposition « sans » s'écrit au singulier ou pluriel selon le sens, la logique : sortir sans manteau (un seul), sans gants (une paire), une dictée sans fautes (sans doute parce qu'on a l'habitude d'en faire plusieurs). Ah ! cette langue, elle me laisse sans voix ! c) Sans faute : locution adverbiale au sens de « à coup sûr ». d) Faute de : a le sens de la locution prépositive « par manque de ».

3. Lequel choisir : importe ou important ?

a) Peu _____ vos invectives, je continuerai d'écrire cette chronique.

b) Que m'_____ vos commentaires.

Réponse. a) Importe : un verbe suivi d'un sujet pluriel. Il s'accorde ou non, au choix. Les deux sont bons. b) Là aussi, c'est au choix. Mais ne tenez pas compte de cette phrase, puisqu'il m'en chaut, au contraire. Vos commentaires m'importent.

4. Masculin ou féminin ?

Autobus, ascenseur, esbroufe, organelle, équerre, esclandre, ministrone.

Réponse. m, m, f, m, f, m, m.

Robert Boucher

P.S. N'oubliez pas la Semaine du français, du 19 au 25 mars !



Bienvenue

La Québécoise

Sur la route du Lac Saint-Jean en passant par La Tuque, vous pourrez arrêter vous sustenter au restaurant La Québécoise du Lac Bouchette, tout juste avant d'arriver à Chambord. Eh oui, les 16 employé-es viennent d'adhérer à la CSN. Le nouveau groupe s'est affilié au Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à la Fédération du commerce de la CSN.

INFO690 AM

En ondes depuis le 14 décembre, la chaîne d'information continue Info690 AM, à Montréal, fait appel à une vingtaine de journalistes, tous membres de la Fédération nationale des communications de la CSN (FNC-CSN). Les artisans de la station propriété de Métromédia (CKVL-CKOI), dont un bon nombre sont des jeunes, ont rallié les rangs du Syndicat général de la radio (FNC-CSN). Celui-ci représente depuis plusieurs années déjà les employé-es de CKVL-CKOI. Désormais, le syndicat comptera près de 50 membres. Rappelons que CKVL avait fermé sa salle de nouvelles et licencié tous les journalistes en 1991. La FNC représente 7000 syndiqués de ce secteur.

Gîte Ami

Dévoués aux personnes itinérantes qu'ils accueillent et aident, les 25 employé-es du Gîte Ami, à Hull, sont de retour à la CSN. Une requête en accréditation syndicale vient d'être déposée au ministère du Travail en

vue de représenter les travailleuses et les travailleurs du groupe communautaire. Après avoir déjà été membres d'un syndicat CSN, ils avaient révoqué leur accréditation, en janvier 1999.

CLD du

Haut-Saint-François

Neuf commissaires et employé-es de bureau du Centre local de développement du Haut-Saint-François, dans les Cantons de l'Est, ont décidé de voir à leur propre essor en adhérant à la CSN. Ils seront représentés par la Fédération des professionnelles de la CSN (FP-CSN).

Domaine Fleurimont

Épanouis, quelque 30 employé-es du centre

d'hébergement privé Domaine Fleurimont, dans l'Estrie, viennent de s'ouvrir à la CSN. Leur syndicat sera affilié au Conseil central de l'Estrie et à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

Bonne Nouvelle !

Les travailleuses et les travailleurs de la municipalité de Nouvelle, en Gaspésie, font partie de la CSN. Le syndicat a été accrédité par le ministre du Travail le 14 février. L'amélioration des conditions de travail et la protection de l'emploi en prévision des fusions de municipalités comptent au nombre des motifs qui ont poussé ces employés à se syndiquer.

Michel Crête

Congé parental

La CSN presse Ottawa de négociier

« Il y a urgence d'agir dans le dossier des congés parentaux, affirme la vice-présidente Claudette Carbonneau. Ottawa doit négocier rapidement avec le Québec pour permettre aux femmes et aux jeunes familles du Québec d'avoir accès à un congé parental qui réponde mieux à leurs besoins. » La CSN considère que les conditions sont présentement réunies pour que le Québec aille de l'avant avec son projet d'améliorer le régime : un consensus large entre tous les groupes de la société, le fait que le Québec verse déjà plus dans ce régime qu'il n'en reçoit et, enfin, l'argent neuf que le gouvernement québécois est prêt à y injecter. « Voilà enfin une fenêtre qui s'ouvre pour laisser entrer un peu d'air frais et dépoussiérer les rapports famille-travail hérités d'un autre âge, de dire la vice-présidente. Il est grand temps que l'on se modernise et que les congés parentaux et de maternité cessent d'être les parents pauvres de nos législations sociales. »

R.B.

Service de syndicalisation
de la CSN

1 800 947-6177

Usine Cascades à Joliette

La balle est dans le camp du promoteur

Dans le dossier de la relance de l'usine de papier-feutre Cascades de Joliette, qui a cessé ses opérations au printemps 1999, la balle est maintenant dans le camp du promoteur intéressé par le redémarrage de l'entreprise, M. Jean-Pierre Goulet. Les travailleurs de l'usine, affiliés à la FTPF-CSN, font leur part pour permettre la renaissance de l'entreprise. Ils acceptent de rouvrir leur convention collective, à la satisfaction du promoteur, et ils se montrent prêts à investir dans la future usine par le biais d'une coopérative. Il reste donc à M. Goulet à boucler le financement

de l'achat de l'usine, ainsi qu'à obtenir le feu vert du ministère de l'Environnement. Celui-ci s'est montré intéressé à redonner vie à l'usine en vue d'en faire un centre de production de carton mandrin (de forme cylindrique). À la suite de l'annonce de la fermeture de l'usine, un comité de relance avait été formé.

M.C.

Réforme du Code du travail Rencontre au sommet

La ministre du Travail, Diane Lemieux, a convoqué une rencontre au sommet sur les modifica-

tions au Code du travail, le 7 mars, à Québec. La CSN y revendiquera l'amélioration de l'accès à la syndicalisation des travailleurs autonomes ainsi que l'accélération du processus de syndicalisation. Les grandes revendications de la CSN sont la formation d'une commission des relations de travail, les négociations regroupées, la reconnaissance du travail autonome, la déclaration d'employeur unique et la révision de l'article 45 du code. La CSN exige une réforme en profondeur du code pour que les travailleurs exercent librement et pleinement leur droit de se syndiquer.

M.C.

Politique des universités

Un premier pas à compléter

La CSN, qui représente plus de 9000 personnes œuvrant dans les universités, a accueilli favorablement la confirmation de service public des universités et le souci du gouvernement d'en assurer et d'en faciliter l'accessibilité, tels qu'énoncés dans la politique rendue publique par le ministre de l'Édu-



Denise Boucher

que le gouvernement ne prenne pas davantage acte de l'importante contribution des chargés de cours dans l'enseignement du premier cycle universitaire. La CSN demande enfin au gouvernement de préciser, dès maintenant, l'échéancier et le déroulement des étapes qui conduiront à la mise en application de toutes ces mesures et le réinvestissement qui devra les supporter.

Luc L.

Moyens de pression à l'Aide juridique

Les salariées de l'Aide juridique (FEESP-CSN) ont accentué la pression. Le 24 février, elles ont pris des pauses-santé en se servant un café dans des tasses à l'effigie de l'*Ingénieuse*, leur mascotte. De plus, elles portent leur sac à dos au travail pour signifier qu'elles veulent qu'on cesse de les trimbaler à gauche et à droite. Il s'agit du seul syndicat du secteur public, à la CSN, à ne pas avoir renouvelé sa convention.

Luc L.



Mométal

Aucun progrès

Après quatre mois, le conflit demeure entier chez Mométal à Longueuil. Les travailleurs ont rejeté à 98 pour cent, à scrutin secret, l'offre globale de leur employeur, le 1^{er} février. En conciliation le 28 janvier, les propriétaires de l'usine de fer ornemental et de structures métalliques ont resservi leur même projet de convention antisyndical, y ajoutant même de nouvelles demandes bafouant l'ancienneté. L'employeur ne veut pas reconnaître le syndicat comme seul agent négociateur. Il veut introduire des nouvelles classifications et verser des salaires inférieurs aux futurs travailleurs. Les 150 syndiqués de

Mométal poursuitent la grève, déclenchée le 19 octobre.

M.C.

Saint-Athanase

Objectifs atteints

À la paroisse de Saint-Athanase, les sept syndiqué-es de la municipalité ont atteint leur objectif de négociation de hausser leur salaire. La convention prévoit des ajustements salariaux allant de sept à 32 pour cent, versés rétroactivement le 1^{er} janvier 1999, et de deux pour cent, versés les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de 2000 et de 2001.

L.-S. H.

Préservation du bois, en Abitibi

Court conflit, bons gains

Grève payante pour les travailleurs de la compagnie Préservation du bois de Senneterre, en Abitibi, qui viennent d'adopter leur première convention collective dans une proportion de 70 pour cent. En grève du 18 janvier au 7 février, les travailleurs de cette usine d'écorçage et de tronçonnage d'arbres voient leur salaire de

base passer de 10 à 12 dollars l'heure, rétroactivement à novembre. En novembre prochain, il atteindra 14 dollars l'heure. Le contrat de travail prévoit aussi une autre augmentation de 0,50 \$ l'heure en 2001. De plus, les travailleurs obtiennent une clause d'ancienneté et d'autres avantages. La convention se termine en novembre

2001. Les poteaux qui sortent de Préservation du bois de Senneterre sont acheminés à son usine sœur de Tracy, où les 30 travailleurs sont aussi membres de la FTPF-CSN. L'employeur, Industrie Préservation du bois, est situé à Mascouche.

M.C.



Fermeture de Celanese à Drummondville

Les manœuvres patronales dénoncées

Deux cents manifestants demandent l'appui des gouvernements

Henri Jalbert

Photos:
Marie Duhaime

« Une fermeture d'usine, c'est suffisamment difficile à vivre sans que ceux qui en sont victimes aient à subir en plus une dégradation accélérée des relations de travail », a déclaré Marc Laviolette à quelque 200 manifestants réunis le 13 février devant l'usine Celanese de Drummondville.

Le président de la CSN a dénoncé le système de surveillance mis de l'avant par des agences de sécurité et la direction de l'usine, de même que les pressions indues faites par les cadres qui menacent constamment les travailleurs de leur faire perdre leur prime de séparation.

De plus, Celanese conteste tous les dossiers devant la CSST et la Great West Life, qui gère les assurances collectives, l'imite, contestant de façon abusive les demandes de réclamation.

Un appui demandé aux gouvernements

Le président de la CSN a par ailleurs rappelé aux différents paliers de gouvernements qu'ils ont un rôle social à jouer

dans les cas de fermeture, mais que ni Ottawa ni Québec n'a fait preuve, jusqu'à présent, d'une grande ouverture d'esprit dans ce dossier.

« Nous sommes surpris de voir à quel point Québec peut adopter une politique de deux poids, deux mesures. Monsieur Bouchard avait déclaré qu'il

aiderait autant les travailleurs mis à pied de Celanese que ceux de Gaspésia. Or, il a fait adopter par décret des mesures d'aide pour les travailleurs de Gaspésia mais il a oublié ceux de Celanese. Quant aux démarches entreprises auprès d'Ottawa pour que les travailleurs de Celanese ne soient

pas obligés de « liquider » leur prime de séparation avant d'avoir la possibilité de toucher de l'assurance-emploi, pas de nouvelles de la ministre des Ressources humaines, Jane Stewart, même pas un accusé de réception. »

Comité de relance

Enfin, le président de la CSN a invité la mairesse de Drummondville, Madame Francine Ruest-Jutras, et le député péquiste de la région, Normand Jutras, à cesser de faire des pieds et des mains pour écarter le syndicat et les représentants de la CSN du comité de relance.

« La CSN a une expérience à partager en matière de relance économique et nous sommes disponibles pour contribuer à la relance économique de la région de Drummondville, comme nous l'avons fait ailleurs dans le passé. »



Marc Laviolette, Jean Lortie, Michel Angers et Serge Olivier, respectivement présidents de la CSN, de la fédération, du conseil central et du syndicat.